



Assemblée générale 2025
28 mars 2025
Lessay, 50

RAPPORT MORAL 2024

Mesdames et Messieurs Chers élus,
Chers adhérents,

Après l'Assemblée générale de l'année dernière qui s'est tenue à St Nicolas des Bois dans l'Orne, je suis très heureux de vous retrouver cette année dans la Manche. C'est la 1^{ère} fois que nous tenons notre assemblée générale dans ce département et ainsi, nous poursuivons année après année, le tour des 5 départements normands afin d'être au plus près de nos adhérents.

Je tiens à remercier Madame le Maire de Lessay qui nous rejoindra à 11h, pour son accueil ce matin dans cette toute récente salle d'Angoville et cet après-midi dans la forêt communale de Lessay.

Notre assemblée générale se déroulera aujourd'hui en plusieurs temps successifs : en ce début de matinée, l'assemblée générale statutaire réservée aux adhérents de notre association dont vous faites partie ; puis nous accueillerons à 11h les participants à notre assemblée générale que nous avons souhaitée « ouverte » pour inviter plus largement les élus référents forêt/bois normands, nos partenaires de la filière ainsi que des représentants institutionnels afin de pouvoir échanger plus particulier ensemble sur un sujet précis.

Après la thématique du « dialogue autour de la forêt » lors de notre AG en 2024 au cours de laquelle nous avons accueilli Madame Chantal JOURDAN, députée de l'Orne qui avait travaillé sur une mission d'information parlementaire portant sur l'adaptation de la politique forestière et des milieux forestiers face au changement climatique, nous avons choisi cette année d'aborder le sujet des « risques liés à la présence de forêt sur nos territoires communaux » pour lequel les élus sont de plus en plus soucieux. C'est aussi la raison de notre présence ici sur ce secteur de la Manche qui a été fortement impacté par la tempête Ciaran en novembre 2023.

Afin d'alimenter nos discussions, plusieurs retours d'expérience nous seront relatés par les élus locaux et nous aurons le plaisir d'accueillir en visioconférence le Lieutenant Ludovic Legay, chef de la caserne des pompiers de Lessay qui a dû gérer cet épisode de tempête.

Monsieur le Préfet de la Manche, Monsieur le député Stéphane Travert ainsi que Monsieur le Sénateur Sébastien Fagnen devaient initialement être présents mais se sont finalement excusés. En revanche, Madame la Directrice régionale adjointe de la DRAAF Normandie ainsi que Madame Hedwige Collette, conseillère départementale se joindront à notre assemblée à 11h.

Pour nos travaux de ce matin, ainsi que le stipulent nos statuts, doivent être présentés à l'assemblée générale chaque année, les rapports sur la gestion, tant financière que morale de l'association.

C'est aussi l'occasion pour moi d'exprimer ma gratitude à l'ensemble des élus et des adhérents pour leurs actions au service du développement de notre association.

Je vous remercie donc tous sincèrement de votre présence et de votre implication.

Cette assemblée générale statutaire devra également approuver les comptes de l'année 2024 si elle les trouve conformes et sincères, et voter le budget prévisionnel 2025.

Ces décisions sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Avant de laisser la parole au Trésorier pour le rapport financier, je vais vous faire lecture du rapport moral et d'activité 2024 en vous rappelant brièvement les actions et événements marquants de l'année passée dont certains vous seront détaillés en seconde partie de matinée.

Vous trouverez toutes ces actions dans le rapport d'activité qui vous a été remis et sera également en ligne sur notre site internet.

(Activités 2024)

Depuis sa création en 2017, les actions menées par notre association ont toujours pour objectif de répondre aux multiples rôles et responsabilités des élus vis-à-vis de la forêt. Viennent s'ajouter à ses préoccupations de nouveaux enjeux, dont les aléas climatiques et leurs conséquences actuelles et à venir sur nos forêts normandes. Les élus se doivent d'être en capacité de comprendre pour agir et nous sommes à leurs côtés pour les accompagner dans leurs actions et leurs relations avec leur environnement forestier.

Vous le constaterez à la lecture de ce rapport, l'activité de notre association a une nouvelle fois été dense et extrêmement variée en 2024.

Tout d'abord dans la continuité des années précédentes, nous avons poursuivi et dynamiser le développement de notre réseau d'élus référents forêt/bois. Vous le savez, cette action soutenue par la Région Normandie, propose à l'ensemble des collectivités normandes de désigner un élu référent afin qu'il devienne l'interlocuteur privilégié de sa collectivité sur les sujets relatifs à la forêt et à la filière bois. Si depuis 3 ans maintenant, nous avons dépassé la barre des 1000 élus référents, de nouveaux élus rejoignent régulièrement notre réseau et aujourd'hui, nous comptons plus de 1100 élus répartis sur les 5 départements. Près d'une commune normande sur 2 a désormais désigné un élu référent forêt/bois.

Pour acculturer et faire monter en compétences ces élus référents, nous organisons tout au long de l'année différents événements, réunions d'information, sorties en forêt ou encore visites d'entreprise de la filière forêt-bois.

- ➔ En 2024, 15 sessions ont été programmées pour aborder diverses thématiques comme la chasse en forêt, le foncier forestier, les services rendus par les forêts, le risque feu de forêt ou encore le bois local dans la commande publique. Au total, ce sont plus de 310 participants normands qui ont suivi ces temps d'information/formation.

En plus de les former sur différents sujets, l'URCOFOR soutient les collectivités et développe des outils pratiques adaptés aux besoins des élus.

Par leur rôle en tant que maîtres d'ouvrage de bâtiments publics, les élus peuvent être à l'avant-garde pour mettre à l'honneur le bois local et la filière régionale.

- ➔ Nous avons en 2024 poursuivi avec l'interprofession Fibois Normandie et l'ARPE (Association Régionale pour la Promotion de l'Écoconstruction), le déploiement du PACTE Bois et Biosourcé normand. Ce PACTE vise à développer une dynamique régionale collective en accompagnant les maîtres d'ouvrages publics et privés pour répondre aux nouvelles normes favorisant une construction moins carbonée (RE2020) grâce à des matériaux biosourcés issus dans la mesure du possible de circuits courts et de proximité.
- ➔ Fin 2024, ce sont 29 maîtres d'ouvrages dont 4 collectivités et qui se sont engagés dans ce PACTE normand.

Avec ce même objectif de création de valeur ajoutée sur les territoires grâce à des valorisations locales de la ressource forestière, plusieurs collectivités ont été accompagnées sur la thématique du bois énergie : finalisation du plan d'approvisionnement territorial sur le Pôle métropolitain de Caen la Mer et ses 6 EPCI, réflexion sur une unité de granulation à l'échelle de la Communauté de Communes Cingal Suisse Normande ou encore auto-approvisionnement de chaufferies bois communales ...

Par ailleurs, **parce que les élus ont un rôle important dans l'aménagement du territoire**, nous les appuyons dans leur réflexion de gestion des espaces forestiers grâce à notre Observatoire du foncier forestier. Cet outil, permet d'interroger très rapidement les données cadastrales pour les analyser et les cartographier. Grâce à cette approche foncière, les élus visualisent facilement les parcelles forestières situées sur leur commune et identifier les potentiels biens vacants et sans maître. Ils peuvent en conséquence agir concrètement en mettant en gestion les espaces forestiers de leurs communes, ou en procédant à des échanges avec des propriétaires privés pour limiter le morcellement foncier.

- ➔ En 2024, ce sont environ 200 ha de forêts communales non gérés qui ont été traités.
- ➔ Les forêts domaniales et privées ne sont pas oubliées dans l'aménagement du territoire. En effet, les élus sont également très impliqués dans l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (PLU/PLUI ou encore trame verte et bleue) ou souhaitent l'être davantage dans les orientations de gestion des forêts domaniales. Nous les appuyons ainsi dans leur volonté de préserver et préparer les forêts de demain sur leurs territoires en organisant par exemple des temps de concertation spécifique avec l'ONF à l'échelle des massifs forestiers domaniaux.

Un des fils conducteurs de notre année 2024 a été le dialogue entre les élus, les forestiers et les citoyens. Ce sujet a fait l'objet non seulement de notre Assemblée générale en mars, mais était également au cœur des Rencontres Nationales des Territoires Forestiers que nous avons coorganisées avec notre Fédération Nationale à Rouen en septembre. Au cours de 3 jours, à travers des témoignages, des ateliers et des visites de terrain sur les chartes forestières de Normandie, plus de 200 participants, élus et acteurs de territoires en France, ont pu se questionner sur l'importance du dialogue autour de la forêt et partager des actions concrètes mises en place en termes de stratégie forestière.

Vous le savez, les élus sont les premiers interlocuteurs des administrés et des usagers de la forêt dès

qu'il y a un questionnement ou une revendication. Pour les accompagner dans leur rôle de médiateur entre les forestiers et les citoyens, nous avons développé en 2023 un outil intitulé « Protocole chantier forestier » pour faciliter le dialogue avec les professionnels lorsqu'il y a un chantier en forêt privée ou publique sur le territoire communal.

- ➔ En 2024, il nous est apparu essentiel de porter à connaissance les services rendus par les forêts auprès des citoyens. C'est pourquoi, je vous invite à découvrir un nouvel outil que nous avons créé qui vous permettra de disposer d'un support de communication sous forme d'affiche personnalisable sur les services rendus par les forêts publiques et privées de votre collectivité.

Cette affiche vient compléter nos autres outils pédagogiques que vous connaissez sans doute déjà comme l'exposition itinérante « *Regard sur les forêts normandes* » qui circule dans les collectivités des 5 départements, la brochure « *Décortiquons les idées reçues sur la forêt et le bois* », ou encore le jeu pédagogique « *Forestiers, à vous de jouer !* » distribués à plus de 350 écoles normandes.

- ➔ Parce que très plébiscité par de nombreuses régions en France, une version nationale de notre jeu a d'ailleurs vu le jour en 2024 !

Côté pédagogie toujours, nous sommes très fiers d'accompagner les élus de St Aubin sur Gaillon dans l'Eure dans le programme "Dans 1000 communes la forêt fait école". Ce sont désormais 5 classes de cette école primaire, soient plus de 100 enfants, qui sont associées aux décisions de gestion durable d'une parcelle de forêt appartenant à la commune.

Enfin, la thématique des risques en forêt a également été un fil directeur de notre année : sessions de formations à destination des élus, accompagnement des communes concernées par les obligations légales de débroussaillage dans l'Eure, appui à la rédaction des plans communaux de sauvegarde, travaux et exercices opérationnels avec les SDIS ou encore accompagnement les communes de la Manche dont les forêts ont été sinistrées par la tempête Ciaran. L'année 2024 s'est terminée par l'organisation d'un voyage d'étude inspirant en Dordogne pour permettre à une délégation d'élus normands et de partenaires de la filière régionale d'aller rencontrer leurs homologues dans ce département plus expérimenté en termes de prévention et de défense contre les incendies de forêts.

En complément de toutes ces actions « techniques », il ne faut pas oublier le rôle syndical de notre association qui vise à porter la voix des collectivités forestières normandes et défendre leurs intérêts dans les différentes instances. Pour ne citer que quelques exemples : participation aux travaux de la Commission Régionale Forêt/Bois, élaboration du plan tempête régional, participation au conseil d'administration de l'interprofession Fibois Normandie, échanges réguliers avec les directeurs d'agences de l'ONF ...

Toutes les actions que je viens de citer ne sont possibles que grâce aux cotisations de nos adhérents que je remercie une nouvelle fois, mais également à nos principaux financeurs que sont la Région Normandie, la DRAAF, la Métropole Rouen Normandie, France Bois Forêt et la Fédération nationale des Communes Forestières. Je les remercie tous pour leurs précieux soutiens.

Par ailleurs, si ces actions sont mises en œuvre par notre association, certaines nécessitent de travailler en partenariat avec les acteurs régionaux. Je tiens par conséquent à remercier nos partenaires de la filière, notamment l'ONF avec lequel nous avons de très bons échanges en Normandie ; ainsi que les représentants des propriétaires forestiers privés que ce soient les syndicats Fransylva ou le Centre Régional de la Propriété Forestière. Sans omettre l'interprofession Fibois Normandie qui avec le CRPF, est notre partenaire, pour la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs de la Région Normandie. Des échanges ponctuels ou réguliers se font également naturellement avec d'autres organismes comme l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable, l'Office Français pour la Biodiversité ou encore la chambre d'agriculture, les Fédérations de chasse, associations d'usagers, de randonnées ; etc ...

Enfin, je n'oublie pas les différents territoires normands, Parcs naturels régionaux et EPCI avec lesquels nous travaillons quasiment au quotidien qui créent une émulation et un dynamisme pour déployer nos actions collectives.

Pour conclure, comme vous avez pu le constater à la lecture de ce rapport, cette année 2024 a été une nouvelle fois, très riche en événements et actions pour l'URCOFOR Normandie.

Nous ne pouvons qu'être satisfaits du dynamisme de notre association qui illustre bien son intérêt pour de nombreux élus sur l'ensemble de la Normandie. Entre adhérents et référents forêt/bois, nous sommes aujourd'hui plus de 1100 élus répartis sur les cinq départements.

L'URCOFOR a su trouver et assoir, en 7 années d'existence, sa place comme interlocuteur privilégié des élus sur les questions forêt/bois, à l'interface entre les acteurs de la filière régionale et nos concitoyens.

Je tiens une nouvelle fois à vous remercier très sincèrement, adhérents membres fondateurs, élus administrateurs de notre association mais aussi nouveaux adhérents qui venez de nous rejoindre plus récemment.

Poursuivons ensemble cette belle dynamique collective qui s'amplifie d'année en année par nos actions en faveur des belles et précieuses forêts normandes présentes sur nos territoires.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs Chers élus, Mesdames et Messieurs, pour votre attention et votre participation aujourd'hui à cette Assemblée générale 2025 !

Le Président, Jacques CHARRON